

MALAGA

Cours collectifs loisirs

14 -17 ans

Réf. : 307 003 001



CADRE DE VIE ET HEBERGEMENT

Ville portuaire de 570 000 habitants et station balnéaire du sud de l'Espagne, Malaga est dotée d'un patrimoine naturel d'une grande richesse. C'est aussi une ville réputée pour ses larges boulevards, son ensoleillement, et son ambiance animée. On y appréciera le parc naturel des Montes de Malaga, la célèbre place de la Constitution ou encore le théâtre romain. Les familles ont été sélectionnées dans l'agréable quartier résidentiel de « Rincon de la Victoria ».

Un séjour en Andalousie alliant apprentissage, détente et culture. Alternance d'activités linguistiques, de loisirs et de visites locales.

En pension complète à "Rincon de la Victoria" dans une famille hôte sélectionnée.
Deux francophones par famille.

ACTIVITES

Cours de langue :

20 h durant le séjour.

Effectif : 15 élèves par groupe de niveau

Activités culturelles et sportives :

8 à 9 après-midi.

Plage, activités sportives, visite de l'Alcazaba,

Centre historique de Malaga, Musée...

Excursions :

1 journée complète

À titre d'exemple :

Grenade.



Soirée :

1 soirée organisée durant le séjour.

ENCADREMENT

Un animateur responsable de la Ligue de l'enseignement sera présent avec le groupe du départ de France au retour en France





LE VOYAGE:

Le voyage et transport sur place

En avion sur vol régulier de Paris à Malaga.

Formalités administratives

Le jour du départ le participant devra se munir impérativement des documents suivants

(Les transmettre en double par e-mail est conseillé pour prévenir les oublis) :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport Individuel en cours de validité
- autorisation de photographier
- fiche renseignements médicaux

Pour les participants mineurs :

- L'original de l'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa n°15646*01) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie de la pièce d'identité du parent signataire en cours de validité
- Copie du livret de famille si le parent signataire porte un nom différent de celui de l'enfant mineur



POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

LE TELEPHONE : Votre enfant pourra recevoir vos appels sur le téléphone de sa famille hôte (ce numéro vous sera communiqué avant le départ du séjour). Vous pouvez également prévoir de mettre dans le bagage de votre enfant une carte téléphonique internationale avec laquelle il pourra vous appeler du téléphone de sa famille autant qu'il le souhaite sans engager de frais pour ses hôtes.

L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

♥ **Le trousseau**

Aucun trousseau particulier n'est requis pour ce séjour. Toutefois, ne pas oublier de se munir d'une paire de chaussures de sport, d'un maillot de bain, d'une serviette et d'un vêtement de pluie.

♥ **L'argent de poche :**

La monnaie en vigueur en Espagne est l'Euro. Nous conseillons à titre indicatif de compter environ 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

♥ **Décalage horaire :**

Pas de décalage horaire entre la France et l'Espagne



SOINS MEDICAUX :

Avant le départ, n'oubliez pas de demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) de votre enfant à votre caisse d'assurance maladie ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement. La CEAM est individuelle et est valable un an. Il faut au moins deux semaines pour la recevoir par courrier, pensez y dès maintenant. En cas de soins médicaux pendant le séjour, la CEAM permettra à votre enfant d'être pris en charge sans avoir à faire l'avance de frais.

Les médicaments prescrits par le médecin appartenant au service national de santé seront fournis par le pharmacien sous présentation de l'ordonnance et de la CEAM. Votre enfant devra payer un montant forfaitaire par médicament qui ne sera pas remboursé.

En cas d'urgence, la CEAM permet d'être hospitalisé gratuitement dans un hôpital public.

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler les frais médicaux sur place.

Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

Toute l'équipe des séjours linguistiques vous souhaite un excellent séjour !!

Merci, de compléter la Fiche d'appréciation disponible sur le site Internet, au retour de votre enfant, http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours_linguistiques/index.asp ou de nous la renvoyer par courrier

